

## Membre titulaire (1752-1793)

François-Antoine Devaux est né à Lunéville le 16 septembre 1716, fils de Nicolas Devaux et de Madeleine Collard. Originaire de Robert-Espagne, en Barrois, son père, d'abord chirurgien major de la garde suisse, avait été attaché à la personne du duc Léopold en qualité de chirurgien ordinaire de la cour et avait été anobli par François III en 1736 pour ses 38 années de loyaux services. Étudiant en droit à Pont-à-Mousson en 1730, bachelier *in utroque* le 11 juillet 1731 puis licencié en droit le 31 octobre 1732, le jeune Devaux fut porté au tableau des avocats en Cour souveraine. Il servit d'abord de secrétaire à son cousin Jean-Baptiste Michel, avocat à la cour, à Nancy, mais remarqué pour son esprit et ses talents de poète, il devint très tôt un familier de la cour de Lunéville. Il y eut une première liaison avec Claire Lebrun, dite Clairon, comédienne, et, d'après ses lettres, c'est elle qui l'aurait présenté à Madame de Graffigny, vers 1733. Ce fut le début de leur correspondance, dès novembre 1733, sinon plus tôt, qui dura jusqu'à la mort de cette dernière, en 1758. Madame de Graffigny fit alors connaître Devaux à Voltaire qui lui porta une constante amitié.

À la cour, Devaux était couramment appelé « Panpan », surnom que lui avait donné sa nourrice et que lui attribua Madame de Graffigny, avec celui de « Panpichon (des Indes) ». Mais il fut aussi surnommé « Maître Boniface » par Clairon, « Mon Veau » par Madame de Boufflers, « Amphion de Lunéville » par l'abbé Cerutti, ou encore « La Vache de veau », « Le vieux gueux de Veau », « Le Brailleur »... Dans cette cour où les liaisons amoureuses se faisaient et se défaisaient, les dames répondaient aux assiduités de leurs amants successifs, voire partagés, et Devaux se trouva mêlé à de nombreuses querelles. Ses relations tumultueuses avec Madame de Graffigny et son amitié ambiguë avec Nicolas Liébault furent marquées de ruptures et de réconciliations. Clairon en fut notamment la cause lorsqu'elle se rendit à Paris, en décembre 1740, pour y accoucher en secret. Madame de Graffigny l'aurait alors poussée à s'attacher à François-Antoine Alliot, plutôt qu'à Liébault, ce qui aurait ulcéré Devaux. Après la mise au monde d'un enfant mort-né, le 4 février 1741, et alors que Liébault insista pour que Clairon retourne au plus tôt à Lunéville, une querelle éclata avec Devaux. Mais, après son retour à Lunéville, le 31 mars, Clairon s'attacha à Liébault avec lequel elle partit pour la Bavière, de mai 1742 à août 1743. Entre-temps, en janvier, Devaux s'était querellé avec le comte de Marsanne sur une escapade que Béatrice de Lambertye avait faite avec le marquis de Tavannes.

De mai à septembre 1741, Devaux fit un séjour chez Madame de Grandville (Charlotte-Élisabeth-Léopoldine Royer), à Marainville. En juillet 1741, à la suite d'un voyage de l'électeur palatin à Lunéville, il fut nommé « Conseiller de justice de la chambre du Palatinat du Rhin », titre purement honorifique auquel n'était attaché aucun revenu. Quelques mois plus tard, lorsque le roi Stanislas conféra à Devaux, par lettres du 23 décembre 1741, la charge de receveur à Lunéville, celui-ci se trouva dans l'embarras lorsqu'il dut s'acquitter du prix de son acquisition dans le délai d'un mois et en voulut à Madame de Graffigny qu'il soupçonna d'être intervenue en sa faveur auprès du roi. Joseph Uriot, professeur d'histoire et bibliothécaire de l'académie du roi de Pologne, était lié avec la comédienne Denise Lebrun, « Nison », sœur de Clairon. Membre de la loge de l'Union de Francfort, il publia dans cette ville, datée du 15 juillet 1742, une *Lettre d'un franc-maçon à Mr de Vaux, conseiller de Sa Majesté le Roy de Pologne duc de Lorraine et de Son Altesse électorale le prince palatin*, avec sa dédicace au prince de Tour et Tassis. En août 1742, Devaux se réconcilia avec Madame de Graffigny puis, en septembre, ce fut le début de ses amours avec Madame Lemire, sa voisine. De juin à septembre 1743, Devaux eut une nouvelle querelle avec Madame de Graffigny au sujet de Liébault qui, rentrant de Bavière, s'engagea dans la milice de Lorraine pour participer à la guerre de Succession d'Autriche. En octobre 1743, la comédie de Devaux, *Les Portraits*, fut acceptée par les comédiens du Théâtre-Français mais elle ne fut

jouée qu'en 1752. En juillet 1749, après vingt ans ou plus d'amitié, Devaux et Clairon reprirent « le fil de leur vieille histoire » et devinrent amants. Mais, en 1751, le bruit courut à Lunéville d'une liaison entre Devaux et Madame de Boufflers (Durival). Cette année-là, le roi Stanislas attacha Devaux à son service en qualité de lecteur, avec l'abbé Porquet, l'obligeant à remplir son office le matin, dès le réveil du roi, à cinq heures et demie. Il cumula un temps cette charge avec son office de receveur des finances à Lunéville puis il céda ce dernier en 1752.

Dans son salon, rue d'Allemagne, Devaux a reçu Madame de Graffigny, la duchesse de Richelieu, Saint-Lambert, le chanoine Gautier, François-Antoine Desmarest, la marquise de Boufflers et d'autres beaux esprits. « Type achevé du bel esprit de petite ville, faible courage, bonne nature, petit génie », selon Ménégeot, l'abbé Chatrian lui porta ce jugement : « Naturellement indolent et paresseux, ne s'engage ni dans les charges, ni dans le mariage ; prit la partie de vivre en Philosophe épicurien ; occupé à flatter et à complimenter la Marquise de Boufflers, lisant avec une emphase insoutenable à l'Académie ses vers et ceux des autres ». Car Devaux, en effet, a fait partie de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy fondée par Stanislas. Dans une communication faite à l'occasion du colloque du 250<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie, English Showalter a exposé les circonstances curieuses, et jusqu'alors inédites, de l'élection de Devaux. Après plusieurs échecs, malgré l'hostilité sourde de Solignac et en dépit du fait qu'il n'avait rien publié, il fut enfin élu en juillet 1752 et fut reçu lors de la séance publique du 20 octobre au cours de laquelle il prononça son discours de réception, sur l'esprit philosophique, se terminant ainsi :

« C'est de ces idées, Messieurs, que l'esprit philosophique pénétra les Richelieux & les Colberts, & bientôt à leurs voix puissantes s'élevèrent tant de célèbres académies. L'esprit qui avoit inspiré ces Grands Hommes, inspiroit notre Auguste Monarque, lorsqu'après avoir rendu la Lorraine heureuse, pour couronner ses bienfaits, il a voulu la rendre illustre, en rassemblant dans le sein même de son Palais, tant d'hommes éclairés dont les lumières, en se communiquant, ne peuvent que s'accroître au profit des Sciences, & de la vertu, des beaux Arts, & de la Société ».

Son discours fut bien reçu et fut imprimé dans les *Mémoires* de la Société. Devaux composa *Les Engagements indiscrets*, comédie en vers et en prose qui eut sept représentations à Paris en 1752 et fut imprimée en 1753. Lorsque Liébault fut à son tour élu à la Société royale, en 1755, il demanda à son ami Devaux de lire son discours de réception lors de l'assemblée publique du 12 février 1756. Vu sa longueur, le directeur ordonna des coupures. Liébault s'en scandalisa et reprocha à Devaux d'y avoir consenti et lui écrivit : « Il est singulier que dans votre imbécile Académie on ne donne pas le temps de parler à celui auquel on l'ordonne ». Ce fut une nouvelle rupture entre ces deux amis. Liébault qui, grâce à la protection du comte de Maillebois, venait d'être nommé avec son frère gardien du dépôt des archives de la Guerre, proposa à Devaux de lui laisser une partie de son salaire, une « rognure » de 1800 livres, sans qu'il soit tenu de se déplacer et d'effectuer la moindre tâche. Devaux qui ne voulait rien recevoir de Liébault refusa d'abord puis accepta. Mais cette protection disparut en 1758 après la disgrâce de Maillebois et les poursuites engagées contre les frères Liébault. De 1754 à 1758, Devaux fit plusieurs séjours à Paris où il retrouva Madame de Graffigny. De juin 1757 à mai 1758, il y était avec la marquise de Boufflers. De la fin du mois de juillet au début du mois d'août, il suivit la cour à La Malgrange puis à Commercy. Du 2 septembre au 4 octobre, il se rendit aux eaux de Plombières avec la marquise de Boufflers et l'abbé de Boufflers son fils. Après son retour, il donna à l'académie une pièce de vers sur Commercy, le 20 octobre 1758.

Après la mort du roi Stanislas et la mise en vente d'une partie des installations du château de Lunéville, Devaux se porta acquéreur, le 5 septembre 1767, de l'une des chartreuses du petit bosquet, celle qui avait abrité les rendez-vous amoureux de Stanislas et de Madame de Boufflers, qu'il appelait « Montempé » et dont l'architecte Piroux fit le relevé en 1773. Le

15 décembre 1768, Devaux accueillit par ses vers le roi du Danemark sur la terrasse du château de Lunéville. Il fit alors, dès 1769, un séjour à Paris où, recommandé par la marquise de Boufflers et Voltaire, il fréquenta « La République des lettres » : le Théâtre des Italiens, le café Procope, les salons de Mesdames du Deffand, d'Épinay, de Staël, Geoffrin, le baron d'Holbach, Helvétius... Il y rencontra Joseph Cerutti, jésuite et littérateur, plus tard collaborateur de Mirabeau pour la préparation de ses discours et député à l'Assemblée législative. Il collabora enfin avec le compositeur Philidor (François-André Danican), en rédigeant notamment les paroles de l'opéra comique *Le Bon fils*, joué aux Italiens le 11 janvier 1773.



Attribué à Yves-Dominique Collin

**Portrait de François-Antoine Devaux (1712-1796)**

Miniature, peinture sur ivoire dans un cadre de velours grenat. Inv. 39.22.5

© palais des ducs de Lorraine - Musée lorrain, Nancy / Photo. Michel Bourguet

Rentré en Lorraine, Devaux se montra assidu aux séances de la Société royale où il fut à nouveau présent le 13 avril 1774. Le 6 mai 1774, il lut « quelques vers contre les détracteurs du siècle » (Durival). Le 13 avril 1777, il accueillit l'empereur Joseph II « aux ovations fanatiques des vieux Lorrains » et, à l'automne, il fit un séjour au château de Fléville, chez la duchesse de Brancas. Il était alors l'un des plus anciens membres de l'académie et, en 1779, par suite du décès du père Leslie, en fut le doyen. Le 6 février 1779, il lut une petite pièce de vers composée à la louange de M. de Voltaire et la compagnie trouva que « les talents du panégyriste étoient dignes du grand homme qui honorera à jamais les lettres et la France ». Le 27 avril 1779, il donna un discours en vers et, le 8 mai 1779, à la séance de distribution des prix, lut *L'Idylle couronnée*, une pièce en vers qui commençait par l'éloge de Léopold puis des vers. Pressé par des difficultés financières, Devaux résolut de vendre Montempé, le 6 août 1779, puis retourna à Paris, vivre la vie de salons. De retour à l'académie le 8 mai 1780, il donna deux petites pièces de vers propres à rappeler la mémoire de Stanislas, Commercy et la Fontaine Royale et, le 20 juillet 1784 une pièce en vers faisant l'éloge du maréchal de Stainville. Le 3 août 1784, il récita à l'académie son dernier poème *J'ai vu ou sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, une énumération de tous les hommes célèbres qui se sont faits un nom dans la littérature, les sciences ou les arts depuis la naissance de l'auteur. Le 25 août 1784, en son absence, on lut ses *Vers sur la vieillesse* dans lesquels « il déplore les maux de la vieillesse dans des plaintes que leur tournure même font trouver prématurées ». Présent le 15 mars 1785, il lut un fragment de ce qu'il avait ajouté à son poème intitulé le XVIII<sup>e</sup> siècle,

évoquant en particulier les travaux effectués dans le port de Cherbourg. Ses vers sur le dix-huitième siècle ayant été bien accueillis, la compagnie souhaite qu'ils fussent lus en séance publique, ce que fit Devaux à celle du 8 mai 1787 et, « quoiqu'il soit contre l'usage de la compagnie de faire mention dans ses registres de l'accueil plus ou moins favorable que reçoivent du public les ouvrages de l'un de ses membres lus dans les assemblées où il est admis, elle a cru devoir faire une exception en faveur du poème lu par M. Devaux qui a été applaudi avec l'enthousiasme (sic) que suscite la perfection ». Ce fut probablement la dernière séance de l'académie où il assista. Déjà admis sous le nom de *Filauto Erimentico* à l'Académie des Arcades de Rome, Devaux adressa sa pièce sur le XVIII<sup>e</sup> siècle à l'Académie dei Forti qui l'élut membre correspondant le 8 septembre 1787.

Devaux était pensionnaire du roi et la République lui continua sa pension. Le 9 juin 1791, il fit l'acquisition de l'ancien hôtel Charvet au titre des biens nationaux. Il y vécut ses vieux jours avec une cousine au 7<sup>e</sup> degré, Edmée Benoit, et un domestique, Jean-Baptiste Sautre. Le 7 septembre 1792, il dut prêter le serment civique et obtint un certificat de civisme le 3 juillet 1793. Le 19 octobre 1793, il déposa ses titres de noblesse et son certificat de civisme fut approuvé. En 1794, dans sa quatre-vingt-deuxième année, Devaux qui avait déjà obtenu un certificat de civisme, adressa, d'une écriture tremblante, une pétition aux autorités constituées de Lunéville, les sollicitant de lui en accorder un autre dans les formes nouvelles afin de pouvoir continuer à percevoir sa pension. Les archives de l'Académie de Stanislas conservent ce qui en fut probablement le brouillon :

« Pe[tit]ion du cytoyen François Antoine Devaux pensionnaire de la nation âgé de 82 ans.

Ayant déjà obtenu il y a quelques semaines des autorités constituées un certificat de civisme à la grande pluralité des voix, j'ay lieu d'espérer que mes concitoyens voudront bien m'en accorder un autre dans les formes nouvelles. Je ne l'ai apparemment pas démerité depuis et j'ose dire que je le méritais sinon par beaucoup d'actions civiques du moins par mes sentiments et ma manière d'être. Je suis dans ma quatrevingt deuxième année et accablé de plus d'infirmités qu'on n'en a même d'ordinaire à ce grand âge, tourmenté d'une humeur de dartre presque universelle qui me couvre les cuisses et les jambes et que ne soulage point un cautère très douloureux qu'il faut panser deux fois par jour et auquel s'est jointe une sciatique qui m'empêche de marcher, je ne puis presque plus sortir de ma chambre ni souvent de mon lit.

Dans ce triste état ne peut ni ne puis guère me distinguer par des actions civiques mais observant toujours respectueusement tous les décrets j'ay tasché de remplir avec la plus grande exactitude tous les devoirs de citoyen. J'ay payé promptement et constamment toutes les impositions. J'ay porté beaucoup trop haut la contribution triennale et patriotique dont je me suis pressé de m'acquitter et j'ay poussé la contribution volontaire plus loin même que me le permettait la médiocrité de ma fortune.

Je n'ai jamais entretenu ni n'entretiens aucune relation suspecte, ayant reçu il y a quelque temps une lettre d'un parent fait prisonnier en Angleterre je me suis pressé de la communiquer tout de suite avec ma réponse au comité de surveillance.

Enfin par tous les moyens que j'ai pu imaginer, j'ay toujours tasché d'effacer mon unique tort qui est d'une si fraîche date qu'il ne peut presque pas en être un et que j'expie tous les jours par les vœux les plus sincères pour la prospérité de la République une et indivisible puisque de cette prospérité dépend essentiellement la mienne n'ayant presque d'autres moyens de subsistance que la pension que la nation a accordée à mes services.

Retiré à une extrémité de la ville, je n'y suis plus recherché de personne, je ne vis presque plus qu'avec quelques femmes dont les unes sont mes parentes et les autres mes très vieilles amies. Tant de raisons ne me laissent presque pas douter que mes concitoyens voudront bien m'accorder tout ce qui me peut permettre d'achever tranquillement les restes d'une vie qui n'a plus à durer que quelques moments ». Rajouté, d'une autre main : « Ce seroit presque me condamner à une mort prochaine que de me mettre dans le cas d'être privé des secours continus qui peuvent seuls la retarder peut-être quelque temps ».

Sentant sa mort prochaine, Devaux dicta son testament le 24 Ventôse an III (14 mars 1795) puis un autre, le 27 Ventôse an IV (17 mars 1796), rédigé selon les nouvelles lois, par lequel, il « recommande les restes de sa vieillesse à l'Être suprême... ». Il est mort à Lunéville le 22 Germinal an IV (11 avril 1796) et fut inhumé au cimetière de l'hôpital. Resté sans descendance, ses biens firent l'objet de plus de 60 legs à des neveux et des amis. Il léguait la correspondance de Madame de Graffigny à Madame Durival, Louise-Élisabeth Dufresne, épouse de Jean-Baptiste Durival « cadet ». Ses propres papiers passèrent à ses héritiers, la famille Noël de Sommervillers, puis, pour l'essentiel, à la Bibliothèque Pierpont-Morgan de New-York, qui permit, deux siècles plus tard, la publication de la correspondance de Madame de Graffigny par la Voltaire Foundation. Charles-François Guibal dont le père avait acheté des manuscrits originaux de Devaux à ses héritiers, en fit don à la bibliothèque de Nancy en 1838.

En ultime hommage, *L'Almanach des Muses* de 1797 publia sa fable, *Le Temps et la Vérité*, et, à l'Académie, Charles-François Guibal retraça sa vie lors de la séance publique du 15 février 1838. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas : dossier de Devaux comprenant des pièces manuscrites (poésies, épitres, madrigaux et chansons), procès-verbaux manuscrits, vol. I, f° 350-370, vol. II, f° 670, vol. VI, f° 9-10, 25, 28, 104-106, 184 et 240-242, vol. VII, f° 30, 32, 35, 114-118 et 505-507 ; Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 245, f° 87, L 1244 ; Bibliothèque diocésaine de Nancy, fonds Chatrian, ms 514 ; *Biographie universelle ancienne et moderne*, supplément, t. 62<sup>e</sup>, Paris, Michaud, 1837, p. 440-441 ; Pierre BOYÉ, « Le dernier fidèle de la cour de Lunéville. La vieillesse de Panpan Devaux », *Quatre études inédites*, Nancy, 1933, p. 35-102 ; *Correspondance de Madame de Graffigny*, The Voltaire foundation, Oxford, t. I-XV, 1985-2016 ; Juliette EYMÉOUD et Claire-Lise GAILLARD (Dir.), *Histoires de célibat du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Puf, 2023, chap. IV : « François-Antoine Devaux (1712-1796). Littérateur célibataire », p. 58-67 ; Charles-François GUIBAL, « Notice biographique sur Devaux, lecteur du roi de Pologne », *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (1837), p. lxxiii-lxxxix ; Raymond HERMENT, *Panpan Devaux (1712-1796). Lecteur du roi Stanislas, bel esprit, poète, auteur dramatique, philosophe*, Nancy, G. Thomas, 1970 ; Gaston MAUGRAS, *La cour de Lunéville au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, p. 73-77 et 187-191 ; Edouard MEAUME, « La mère du chevalier de Boufflers », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* (1884), Paris, Léon Techener, 1884, p. 513-535 ; *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, t. III (1755), p. 115-137 ; Georges MENGEOT, « Une lettre inédite de Voltaire », *Le Pays Lorrain* (1911) p. 193-205 ; Margaux PRUGNIER, « Publier la poésie. Vers manuscrits copiés, lus et compilés comme stratégies sociales pour le littérateur des Lumières », *Itinéraires* [En ligne], 2022-2/2023 ; English SHOWALTER, « L'élection de Panpan Devaux à l'Académie de Stanislas », Jean-Claude BONNEFONT (Dir.), *Stanislas et son académie. 250<sup>e</sup> anniversaire*, Presses universitaires de Nancy, 2003, p. 185-194.

La bibliothèque Stanislas de Nancy conserve un recueil de poésies diverses de Devaux (Ms 609) et son diplôme de membre de l'*Academia dei Forti* du 3 septembre 1787 (Fonds non classé).

### ***Œuvres académiques de Panpan Devaux***

Sur l'esprit philosophique, discours de réception (8 mai 1752)  
Pièce de vers sur Commercy (20 octobre 1758)  
Vers contre les détracteurs du siècle (6 mai 1774)  
Petites pièces de vers à la louange de M. de Voltaire (6 février 1779)  
Discours en vers (27 avril 1779)  
À l'Académie : pièce en vers (8 mai 1779)  
Petites pièces sur Stanislas : la Fontaine-Royale, Commercy (8 mai 1780)  
Pièces en l'honneur du Maréchal de Stainville (20 juillet 1784)  
J'ai vu ou Le XVIII<sup>e</sup> siècle (3 et 17 août 1784)  
Sur ma vieillesse (25 août 1784)  
Les travaux du port de Cherbourg (13 mars 1785)  
Poème lu sur le XVIII<sup>e</sup> siècle (8 mai 1787)